



Breaking News



Chers collègues,

A la fin du mois de Mars 2021, les représentants syndicaux ont entamé des NAO (Négociations annuelles obligatoires) qui sont une obligation légale en France pour les entreprises de plus de 50 salariés.

Nous voulions vous communiquer la liste des revendications demandées par le collège des PNC. La situation actuelle n'est certes pas la plus facile et c'est dans un cadre économique délicat que les négociations ont débuté et se poursuivront jusqu'à la fin mai.

En voici une liste exhaustive :

- **GRADE**
Nous demandons plus de transparence, une justification plus objective, qui mettrait en avant la méritocratie et l'ancienneté de chacun et chacune dans les changements de coefficient.
- **HEURES DE VOL**
Nous souhaiterions ramener le seuil des 75h de vol à 65h de vol par mois pour le déclenchement des heures supplémentaires .
- **SBY**
Nous souhaiterions que les 17€ brut correspondant à la prime SBY soient maintenus que le PNC soit déclenché ou non.
- **BOB**
Nous aimerions une augmentation du pourcentage de commission sur les ventes à bord (une inégalité s'est installée avec les équipages à 3 ou 4 PNC à bord).
- **PRIME PURSER**
Nous demandons que la Prime PU soit incluse dans le salaire de base comme reconnaissance professionnelle (preuve pour démarches administratives facilitées).
- **TEMPS de TRAVAIL AU SOL**
Nous souhaiterions une équivalence en BLOCK HOURS pour tout travail au sol (training, LMS, MEETING...)
- **FRAIS DE DEPLACEMENT**
Comme beaucoup de compagnies aériennes, nous souhaiterions un forfait « montée de terrain » lorsque le PNC doit se déplacer pour la compagnie (vol, test PCR, visite médicale, training...)
- **CONGES**

Nous souhaitons à minima que le code du travail soit respecté (confirmation des vacs, ordre des départs en congés, 2 semaines consécutives...) et nous aimerions l'attribution de 2 CP supplémentaires par enfant à charge (de moins de 18 ans ou en situation de handicap).

- VISITE MEDICALE
Nous demandons que la visite médicale d'aptitude obligatoire donne lieu à un jour de duty et non plus un ROFF ou CP (VAC) .

- SECURITE SOCIALE
Nous souhaiterions la subrogation de la CPAM afin d'éviter tout problème ou retard de paiement des indemnités journalières de la Sécurité Sociale.

- MUTUELLE
Nous souhaitons une augmentation de la part mutuelle par Volotea ou bien que la Compagnie envisage le changement pour une autre mutuelle plus appropriée à nos fonctions.

- COMPLEMENTAIRE SANTE
Nous aimerions que Volotea souscrive une complémentaire santé qui prendrait le relais en cas de longue maladie.

- HEURES DE NUIT
Nous souhaiterions avoir une rémunération revalorisée pour les heures de travaux comprises entre 21h et 6h du matin.

- PRIME REPAS
Nous demandons à ce que les paniers repas de 9€ ne soient pas dans la partie imposable du salaire et qu'elles soient doublées si les vols couvrent 2 périodes de repas.

Dès que les négociations seront terminées avec la Direction, nous reviendrons vers vous tous avec une communication commune (DIRECTION / SYNDICATS REPRESENTATIF) pour vous informer des changements ou des nouveautés qui pourront très certainement améliorer notre quotidien.

Prenez soin de vous,

viphilippart.snpnc@gmail.com

L'équipe SNPNC Volotea

SNPNC
5 RUE DE LA HAYE - BAT LE DOME 1er ETAGE
CS 18939 TREMBLAY EN FRANCE
95732 ROISSY CDG CEDEX
Tel : 01.49.19.58.18
secretariat@snpnc.org

j'adhère au snpnc
[snpnc.org /adhérer](http://snpnc.org/adhérer)

Munissez vous d'un RIB pour
une adhésion immédiate.